Septembre 2015

CRISE DE LA CONSCIENCE ARABO-MUSULMANE

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

MALIK BEZOUH

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

www.fondapol.org

CRISE DE LA CONSCIENCE ARABO-MUSULMANE

Malik BEZOUH

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire
Vice Président : Grégoire Chertok
Directeur général : Dominique Reynié
Présidente du Conseil scientifique et d'évaluation : Laurence Parisot

La Fondation pour l'innovation politique publie la présente note dans le cadre de ses travaux sur les *valeurs.*

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

Un think tank libéral, progressiste et européen

La Fondation pour l'innovation politique offre un espace indépendant d'expertise, de réflexion et d'échange tourné vers la production et la diffusion d'idées et de propositions. Elle contribue au pluralisme de la pensée et au renouvellement du débat public dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Dans ses travaux, la Fondation privilégie quatre enjeux : la croissance économique, l'écologie, les valeurs et le numérique.

Le site www.fondapol.org met à disposition du public la totalité de ses travaux. Sa nouvelle plateforme « Data.fondapol » rend accessibles et utilisables par tous les données collectées lors de ses différentes enquêtes et en plusieurs langues, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

Par ailleurs, notre média « Trop Libre » offre un regard quotidien critique sur l'actualité et la vie des idées. « Trop Libre » propose également une importante veille dédiée aux effets de la révolution numérique sur les pratiques politiques, économiques et sociales dans sa rubrique « Renaissance numérique » (anciennement « Politique 2.0 »).

La Fondation pour l'innovation politique est reconnue d'utilité publique. Elle est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées. Le soutien des entreprises et des particuliers est essentiel au développement de ses activités.

RÉSUMÉ

Assassinats de masse, enlèvements, guerres, terrorisme et exactions en tout genre semblent être le lot quotidien du Moyen-Orient depuis que cette partie du monde est confrontée à un fléau redoutable. Son nom : l'État islamique en Irak et au Levant. Défrayant chaque jour la chronique, les membres de cette organisation massacrent, sans considération d'âge ou de sexe, tous ceux qui refusent d'embrasser leur interprétation particulière de l'islam. Les minorités religieuses, de rite chrétien, yézidis ou chiites, l'ont appris à leurs dépens. Pour certains observateurs avisés, cette mouvance est le fruit de la politique américaine marquée au coin du bellicisme en Irak. Pour d'autres, ce sont des pétromonarchies du Golfe, cyniques à souhait, qui ont armé puis financé ce groupe afin qu'il déstabilise tel ou tel voisin. Quant aux fatalistes, ils estiment que l'État islamique en Irak et au Levant n'est, après tout, qu'une nouvelle vicissitude frappant un monde arabe se mourant de consomption depuis des temps immémoriaux. Leur emboîtant le pas, certains considèrent même qu'il faut taire nos scrupules et soutenir les dictatures arabes en lutte contre ces extrémistes religieux car, aussi liberticides soient-ils, ces régimes, dont certains seraient « laïques », nous protégeraient du spectre islamiste…

Et si, en réalité, l'islamisme, dans ce qu'il a de plus radical, n'était pas cette maladie, tant crainte en Occident, mais le symptôme d'un mal plus profond que nous n'aurions pas diagnostiqué, par simplisme, par aveuglement ou tout simplement par ignorance ? C'est de ce mal dont nous allons parler à présent. Un mal que nous avons nommé crise de la conscience arabo-musulmane.

« Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples »
Charles de Gaulle *

* Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. L'Appel, 1940-1942* [1954], in *Mémoires*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2000, p. 145.

Le conseil scientifique de cette note a été assuré
par Éric Geoffroy, islamologue à l'Université de Strasbourg.

CRISE DE LA CONSCIENCE ARABO-MUSULMANE

Malik BEZOUH

Physicien de formation, spécialiste de l'islam de France, de ses représentations sociales dans la société française et des processus historiques à l'origine de l'émergence de l'islamisme

LORSQUE LA CONSCIENCE EUROPÉENNE ÉTAIT EN CRISE…

En 1935, l'historien Paul Hazard publiait un ouvrage qui allait faire date : *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715*. Livre majeur dans le champ de l'histoire des idées, il apporta un éclairage sur la manière dont l'Europe, à la faveur de cette fameuse « crise », passa d'une époque marquée par la tradition, l'ordre et la religion à une époque rejetant les dogmes, prônant le « doute méthodique » et appelant à plus de tolérance. Paul Hazard, qui situe cette époque charnière entre 1680 et 1715, illustrait son propos par ces quelques mots révélant l'étendue de la transformation opérée dans toutes les strates de la société française : « La majorité des Français pensait comme Bossuet[1] ; tout d'un coup, les Français pensent comme Voltaire : c'est une révolution. » Bref, en moins d'un siècle, la France, comme le reste de l'Europe, est passée d'une ère théocentrique à une ère ouvrant la voie à l'anthropocentrisme.

1. L'évêque Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704), littérateur, théologien, précepteur du fils de Louis XIV, fut une figure incontournable de l'Ancien Régime. Mieux, il l'incarna. De son vivant, il a vu son Église assiégée de toutes parts par des athées, des déistes, des panthéistes et des libertins. Les protestants ne furent pas en reste. Par leurs écrits et l'influence qu'ils exercèrent sur les esprits, Spinoza, Fontenelle, Malebranche et Bayle – pour ne citer qu'eux – participèrent à cette entreprise de remise en cause des dogmes catholiques, au grand dam de Bossuet qui, comme de nombreux dévots de l'époque, s'est retrouvé bien démuni pour contrer ces audacieux penseurs qui furent des acteurs majeurs de cette « crise de la conscience européenne ».

Pierre Bayle, intellectuel avant l'heure, né en 1647 en Ariège, joua un rôle important, pour ne pas dire fondamental, dans cette évolution sociologique. Philosophe de grande renommée, cet érudit, fils de pasteur, fit scandale en soutenant que la morale et l'athéisme ne sont pas antinomiques. Indignées, les Églises, catholique et protestante, condamnèrent l'impudent. Pur produit de l'humanisme chrétien dans ce qu'il a de plus libéral, Pierre Bayle, qui n'est pas l'ennemi des cultes, tant s'en faut, fut aussi un instigateur des Lumières, de la laïcité et un défenseur opiniâtre des « droits de la conscience errante [2] ». Au reste, il ne cessa de militer, au périple de sa liberté maintes fois menacée, en faveur d'une « République des Lettres » permettant une confrontation apaisée des idées contradictoires. Apôtre de la tolérance, il vitupéra contre le fanatisme religieux et les excès du cléricalisme qui affligèrent les protestants du royaume français. Personnage hors du commun, se définissant comme un « philosophe chrétien [3] », Bayle a profondément marqué son époque. D'ailleurs, son *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : « Contrains-les d'entrer »*, sera considéré comme l'un des écrits les plus importants de cette période charnière pour l'avenir de la pensée européenne. En effet, outre le fait de donner au mot « tolérance » toutes ses lettres de noblesse, cette œuvre contribua au changement de paradigme dont nous avons parlé précédemment. Changement de paradigme qui se caractérisa par l'émergence de nouvelles sacralités : la liberté, l'individualisme, la nation – supplantant la monarchie – et une sécularisation rampante secondée par un anticléricalisme virulent. Au surplus, ne dit-on pas que son *Dictionnaire historique et critique*, publié en 1697 et interdit en France, a été l'« arsenal des Lumières » ? Critiqué pour son soutien au « tolérantisme » et pour sa trop grande souplesse doctrinale, Bayle s'est aliéné la bienveillance d'une fraction du camp réformé qui lui reprocha d'ouvrir la voie à l'« antitrinitarisme » et au rationalisme. Rongé par la maladie, usé par tous ses combats au service de la tolérance et de la liberté religieuse, ce géant des Lumières, injustement débarqué du train de l'Histoire et de la postérité, s'est éteint à Rotterdam le 28 décembre 1706.

Marchant dans les pas de ce personnage emblématique de la « crise de la conscience européenne », Voltaire, Rousseau, d'Alembert, Diderot, d'Holbach, La Mettrie, Helvétius, etc., à des degrés divers et variés, apporteront leur écot à ce processus complexe qui a propulsé la France – et l'Europe – dans une nouvelle ère : celle de l'anthropocentrisme, où l'homme

2. Pierre Bayle estimait qu'il était illusoire et vain d'essayer de tenir la bride haute à la conscience. Aussi appela-t-il les princes et les rois à ne plus punir l'hérétique et l'athée. Autre conséquence des « droits de la conscience errante » : l'égale valeur des religions, car toutes les errances de la conscience se valent, dans la mesure, bien évidemment, où celles-ci ne nuisent pas à autrui.

3. Cité par Hubert Bost, *Pierre Bayle*, Fayard, 2006, p. 499.

deviendra la mesure de toute chose, contrairement à l'ère théocentrique durant laquelle c'est la religion qui fixait ses limites et définissait la finalité de son existence ici-bas. Les oppositions de ce que l'on appellera, à tort, les antiphilosophes, n'y feront rien. Parmi eux, citons Élie Fréron, l'irréductible adversaire de Voltaire, et l'abbé Nicolas Bergier, illustre théologien considéré comme l'un des plus grands apologistes catholiques du siècle des Lumières. Tous deux, secondés par les détracteurs du « philosophisme », tenteront vaille que vaille d'endiguer le courant matérialiste au nom d'un « traditionalisme ouvert » conciliant valeurs chrétiennes et progrès. Ils échoueront, après d'âpres combats d'idées, de guerres de plumes mémorables, de controverses et de polémiques traitant de la place de Dieu dans la société. Les vainqueurs, imprégnés de philosophie voltairienne, transmettront à leurs héritiers, les anticléricaux de la III^e^ République, cette même volonté d'en découdre avec les tenants du cléricalisme, vestiges humains d'un monde ancien que la philosophie matérialiste et positiviste a engloutis en partie. Vouant aux gémonies ces alliés indéfectibles et opiniâtres de l'Église catholique, Léon Gambetta, en janvier 1876, affirmera : « Ce qui est redoutable, c'est le parti clérical ; voilà l'ennemi [4] ! » Face aux coups de boutoirs assénés par les anticléricaux, dont certains élèveront un monument à l'intolérance et au dogmatisme, le parti clérical ne sera pas en mesure d'empêcher l'inévitable : le vote, le 9 décembre 1905, de la loi consacrant la séparation des Églises et de l'État. À la lecture de cette mesure législative, lourde de conséquences, heureuses pour certains, désastreuses pour d'autres, l'on ne peut s'empêcher d'avoir une pensée émue pour Bossuet. En effet, deux siècles plus tôt, celui-ci pressentait qu'un mal profond, puissant, indicible, n'allait pas tarder à se répandre dans toute la société et, par là même, mettre à mal ses fondements traditionnels. Pour lui, l'Église serait la première atteinte : « Je vois une nuée noire et épaisse qui s'élève dans le ciel de l'Église, qu'on aura bien de la peine à dissiper [5]. » Gardien du temple de l'orthodoxie religieuse, l'évêque de Meaux prononça ces mots en 1699 ; en pleine crise de la conscience européenne. Il ne se doutait pas un instant que celle-ci accoucherait d'une société qui un jour prendrait congé de Dieu…

Si, aujourd'hui, des historiens émettent quelques réserves concernant l'analyse de Paul Hazard à qui il est reproché d'avoir quelque peu négligé les aspects sociaux, économiques et politiques, il n'en demeure pas moins que son étude a contribué, indubitablement, à mieux comprendre une évolution sociétale majeure expliquant, en partie, les représentations actuelles, qui sous-tendent la perception du monde dans nos sociétés occidentales.

4. Cité par Jacqueline Lalouette, *La République anticléricale, XIX^e^- XX^e^ siècles*, Seuil, 2002, p. 9.
5. Cité par Georges Minois, *Bossuet. Entre Dieu et le Soleil*, Perrin, 2003, p. 397.

LE MONDE ARABO-MUSULMAN, CE NOUVEL « HOMME MALADE » DE L'OCCIDENT

Qu'en est-il de l'Orient ? Et, plus précisément, du monde arabo-musulman ? A-t-il existé un processus équivalent, né en son sein, grâce auquel il aurait accédé à une modernité propre ? Cette question complexe appelle une réponse nuancée. En effet, si crise de la conscience arabo-musulmane il y a eu, celle-ci n'enclencha pas un processus accouchant, plus tard, d'une modernité musulmane endogène. De plus, la structure de cette crise est d'une nature bien différente de celle dont nous venons d'esquisser un tableau. Mais avant de nous enquérir de ce sujet, il importe de donner quelques définitions ayant trait à la religion musulmane.

Le corpus idéologique de l'islam s'articule autour de trois blocs distincts : le dogme [6] constitué d'un ensemble de principes immuables tirés des deux sources canoniques, le Coran et la *Sunna* [7], le *fiqh* représentant les règles juridiques élaborées par les théologiens musulmans – ces règles, issues de l'interprétation des sources canoniques précitées, codifient les pratiques cultuelles et, plus généralement, la vie des musulmans dans les affaires de mariage, d'héritage, etc. – et, enfin, *al-ihsân*, qui n'est autre que la dimension spirituelle de la religion musulmane la vivifiant. Il faut également dire un mot sur l'*ijtihâd* : esprit de réforme, l'*ijtihâd*, telle une bouée d'oxygène théologique, permet d'adapter les règles juridiques – tirées du *fiqh* – aux réalités et enjeux nouveaux des sociétés majoritairement musulmanes. On peut citer comme exemple l'injonction faite aux femmes musulmanes de se couvrir les cheveux à l'aide d'un voile. Cette disposition n'est pas en soi un principe religieux, c'est-à-dire un point de dogme, mais une jurisprudence découlant de l'interprétation d'un verset coranique. Notons, au passage, que sur les 6 216 versets que renferme le Coran, un seul est consacré explicitement au port du foulard [8]. Qui plus est, ce verset n'est pas univoque. Des théologiens orthodoxes, et non des moindres, considèrent que son interprétation est sujette à caution. En outre, le port du voile n'est pas à proprement parler un acte cultuel. Il relèverait plutôt de l'éthique musulmane qui impose, aux musulmans et aux musulmanes, le respect du principe de modération en toute chose, y compris dans la façon de se vêtir. Ajoutons qu'il n'existe aucun *hadîth* ordonnant aux musulmanes de

6. L'existence et l'unicité de Dieu, la croyance en un jour du Jugement dernier, la croyance dans les missions prophétiques d'Abraham, de Moïse, de Jésus, etc., sont autant d'exemples d'éléments constitutifs de ce dogme musulman.

7. C'est-à-dire le « modèle » du prophète Muhammad.

8. D'autres versets abordent le thème du « foulard », avec une terminologie différente, à l'image du verset 58 de la sourate 59 *(al-Ahzâb)*.

dissimuler leur chevelure à l'aide d'un foulard – en arabe, *hijâb* [9]. Enfin, il y a peu, dans un contexte marqué par les « printemps arabes », un théologien égyptien, le cheikh Mustafa Muhammad Rached, de la célèbre et prestigieuse université Al-Azhar, a suscité une vive émotion en soutenant une thèse doctorale dans laquelle il remettait explicitement en cause le caractère obligatoire du port du voile islamique. Nombre d'exégètes, traditionalistes mais aussi réformistes, ont protesté contre l'outrecuidance de ce religieux. Mais pourquoi ce regain de conservatisme alors même que c'est un homme de Dieu, théologien de surcroît – et donc légitimement disposé à émettre des jurisprudences islamiques, appelées *fatwa* –, qui est à l'origine de cet avis religieux ? Est-ce un rejet délibéré de toute tentative de réforme religieuse, que l'esprit de l'*ijtihâd* ne réprouve pourtant pas ? À moins que cette controverse cache en réalité une peur profonde, lancinante, celle d'une occidentalisation rampante de la société arabo-musulmane ? Vue de notre France sécularisée et voltairienne jusqu'au bout des ongles, une telle crispation, que l'opinion publique a tôt fait de considérer comme un soubresaut intégriste, étonne et génère si ce n'est de l'inquiétude, du moins des interrogations quant au devenir du monde arabe incapable d'embrasser la modernité. Mais de quelle modernité parlons-nous ? Là est la question.

Cet événement et cette dernière interrogation amènent, tout naturellement, à aborder la crise de la conscience arabo-musulmane dont nous venons de voir, à l'instant même, une illustration. Avant cela, un mot sur la structure de cette crise. Contrairement à la « crise de la conscience européenne » qui s'est déclenchée à une époque bien déterminée – la fin du XVII[e] siècle –, la crise de la conscience arabo-musulmane s'est déroulée en trois temps et perdure encore de nos jours. Tentons maintenant d'en comprendre les éléments clés. Pour ce faire, nous allons nous évertuer à décrire ses différentes phases.

Entre les VIII[e] et XII[e] siècles, le monde arabo-musulman, porté par une économie en pleine croissance, a connu un essor culturel sans précédent. Le développement, à l'ombre des mosquées, de diverses disciplines, parmi lesquelles les mathématiques, la mécanique, l'astronomie, l'optique, la chimie, la médecine, la philosophie, mais aussi les arts, la calligraphie, l'architecture et l'urbanisme, témoigne de cette prodigieuse vitalité civilisationnelle. Signalons, et c'est important de le rappeler, que les Juifs, qui vivaient au sein des populations arabo-musulmanes, contribuèrent de façon significative au rayonnement de ce que Michel Abitbol, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, nomme la « civilisation judéo-arabe ».

9. Littéralement, le mot *hijâb*, en arabe, signifie « séparation » ou « rideau de séparation ». Dans le cadre de la religion musulmane, la grande majorité des exégètes considère que le port du *hijâb* est une obligation.

En effet, « de Bagdad à Tolède et du Caire à Tibériade [10] » va s'étendre « une resplendissante civilisation judéo-arabe » que de grands penseurs juifs, tels que l'Égyptien Gaon (882-942) et l'illustre Maïmonide (1135-1204) – natif de Cordoue – ou encore Moïse Ibn Ezra (v. 1058-v. 1138) – originaire de Grenade – ensemenceront de leurs savoirs. Hélas, trois fois hélas, le conflit actuel du Moyen-Orient a éclipsé de nos mémoires ce joyau de civilisation humaine.

Mais revenons à la crise de la conscience arabo-musulmane et, plus particulièrement, à sa première phase. On peut considérer que celle-ci débuta lorsque l'*ijtihâd* cessa d'irriguer la pensée musulmane ; période que l'on peut situer entre le XII^e^ et le XIII^e^ siècle. La conséquence immédiate en fut le *taqlîd*, c'est-à-dire l'apparition d'un conservatisme stérile et rigide empêchant, quand il ne l'interdisait pas, toute lecture intelligente des textes religieux. Les effets du *taqlîd*, dont l'esprit se caractérise essentiellement par le mimétisme intellectuel, seront désastreux pour la pensée arabo-musulmane tant dans le domaine du profane que du sacré. Rappelons que c'est grâce à cette fermentation des idées religieuses, permises par l'*ijtihâd*, qu'après le VIII^e^ siècle des juristes arabo-musulmans, héritiers du grand théologien Abû Hanîfa (700-767) – de la région de Koufa, en Irak –, décrétèrent qu'il était permis à une musulmane de découvrir sa chevelure ! Point de vue que l'imam Tareq Oubrou, recteur de la mosquée de Bordeaux [11], a fait sien, en partie, en affirmant, aujourd'hui, que le *hijâb* « ne fait pas partie des obligations religieuses [12] ». Le vent de désapprobation qui a soufflé aussitôt sur le malheureux théologien bordelais en dit long sur la prégnance du taqlidisme dans la société arabo-musulmane contemporaine. Mais d'où vient-il ? Comment expliquer la brusque fin de l'esprit de réforme qui féconda le monde arabo-musulman jusqu'au XII^e^ siècle ? Les causes de ce dessèchement de la pensée arabo-musulmane sont multiples. Tentons de les appréhender. Tout d'abord, il y eut le contrecoup des croisades, mouvement de dilatation de l'Europe chrétienne en Orient, initié par le pape Urbain II en 1095, à Clermont. La première croisade entraîna, on le sait, la chute de Jérusalem, au grand désarroi des Arabes. Pour ces derniers, cette perte fut un cataclysme [13]. Plus à l'ouest, les régions arabo-berbéro-judéo-musulmanes ne furent pas épargnées par les troubles, à l'image de l'Ifriqiya, territoire englobant la Tunisie et l'Est algérien, gagné par l'instabilité, et d'une partie

10. Michel Abitbol, « Juifs et Arabes. Mille ans de cohabitation, cent ans d'affrontement », *L'Histoire*, n° 243, mai 2000, p. 40.

11. Tareq Oubrou a été promu chevalier de la Légion d'honneur le 1^er^ janvier 2013. La cérémonie de remise a été présidé par M. Alain Juppé, maire de Bordeaux.

12. Tareq Oubrou, *Intégration, laïcité, violences. Un imam en colère*, Bayard, 2012, p. 93.

13. Amin Maalouf, *Les Croisades vues par les Arabes, La barbarie franque en Terre sainte*, J'ai Lu, 2007.

du Maroc, fragilisée par des luttes intestines. Même constat dans l'Espagne musulmane où les Almohades, dynastie berbère originaire du Haut Atlas marocain, ne parviendront pas à maintenir la cohésion du royaume. Ces divisions, telles des prémices préparant la Reconquista de l'Espagne musulmane, annoncèrent le crépuscule de la civilisation judéo-arabe dans la péninsule Ibérique. À ces déconvenues militaires et politiques, lourdes de conséquences pour le monde arabo-musulman, il convient d'ajouter la terrible destruction de Bagdad – cœur culturel du monde arabo-musulman – et la dévastation de sa grande bibliothèque, en 1258, par les hordes mongoles. Un drame sans précédent pour les musulmans. Outre le fait de signer la fin de la dynastie abbasside, cette catastrophe causa la mort de nombreux penseurs renommés. Menacé de toutes parts, le monde arabo-musulman va alors se recroqueviller théologiquement. C'en sera fait de l'esprit de réforme et de réflexion. Les exégètes traditionalistes, les *ashâb al-hadîth*, développant une lecture littéraliste des textes sacrés, vont alors peu à peu gagner du terrain au détriment des « rationalistes », les mu'tazilite*s* [14]. Théologiens hardis, ces derniers firent « de la raison le critère même de la loi religieuse [15] » au point de la considérer comme la troisième source canonique [16] à partir de laquelle il est tout à fait fondé de s'appuyer pour élaborer de nouvelles règles juridiques. Tel était l'avis du célèbre philosophe arabo-andalou, Averroès, insistant, au XII^e^ siècle, sur la primauté de la raison sur la Révélation : « Nous affirmons catégoriquement que partout où il y a une contradiction entre la spéculation rationnelle et le sens apparent d'un énoncé du Texte révélé, celui-ci doit être interprété [17]. » Nuançons quelque peu notre propos en relevant que les mu'tazilites, sur le plan doctrinaire, pouvaient faire preuve, eux aussi, d'une féroce intransigeance [18]. Il n'en demeure pas moins que, pour les raisons citées plus haut, ils vont s'effacer et laisser place aux tenants du conservatisme rigoriste et stérile. Averroès, tentant désespérément de marier « sagesse et loi religieuse », en fera les frais et tombera en disgrâce. En cause, ses écrits jugés un rien hétérodoxes. Des imams renommés et influents, parmi lesquels l'imam Ibn al-Salâh (XIII^e^ siècle) et les successeurs de l'imam al-Juwaynî al-Haramayn (XI^e^ siècle) contribueront fortement à

14. Littéralement, *mu'tazilite* signifie « celui qui se met à l'écart du groupe ». La pensée des sectateurs de ce courant musulman a de nombreuses similitudes avec celle du mathématicien-philosophe allemand Leibniz (1646-1716). Il n'est pas exclu, du moins certains le pensent – c'est le cas du penseur Mohamed Charfi – que si la théologie des mu'tazilites l'avait emportée, celle-ci aurait pu semer les germes d'un certain humanisme islamique dont on verrait aujourd'hui les effets positifs.

15. Mohamed Charfi, *Islam et Liberté. Le malentendu historique*, Albin Michel, 1999, p. 134.

16. La première étant le Coran, la seconde la *Sunna*.

17. Cité par Mohamed Charfi, *op. cit.*, p. 134.

18. Présenter les mu'tazilites comme des théologiens « éclairés », apôtres de la tolérance, relève de la caricature grossière. Ceux-ci, tout comme les théologiens classiques, n'étaient pas en reste lorsqu'il s'agissait de lancer des anathèmes sur leurs adversaires, voire de les excommunier.

ce mouvement général d'appauvrissement, voire d'atrophie, de la pensée musulmane en décrétant que, dorénavant, il convient de se conformer aux avis religieux élaborés lors des siècles précédents par les anciennes écoles juridiques : hanafite (VIII^e siècle), malikite (VIII^e siècle), hanbalite (IX^e siècle) et chafiite (IX^e siècle). Depuis, ce sont ces écoles qui sont à la source du code musulman dans les pays sunnites. La plupart du temps, leur promoteur, des glossateurs, se contenteront de commenter les commentaires des anciens théologiens traditionalistes, comme le souligna très justement, avec une pointe d'ironie, l'éminent juriste tunisien, Mohamed Charfi, aujourd'hui décédé, qui déplorait la disparition du courant mu'tazilite en ces termes : « Avec l'écrasement des mu'tazilites, c'est l'esprit d'imitation qui l'emport[a] sur l'esprit de réflexion [19]. »

Là réside la première crise de la conscience arabo-musulmane. Elle est fondamentale et explique, pour une large part, l'absence de courants réformistes durables qui auraient pu sortir le monde musulman de sa langueur intellectuelle alors même, qu'en Occident, l'esprit de Renaissance prenait son envol à l'orée du XV^e siècle. Et ce n'est pas le califat ottoman qui inversera cette tendance. Devenus les nouveaux représentants de l'islam sunnite, les Ottomans persévéreront dans cette voie de la fermeture théologique, c'est-à-dire du *taqlîd*, avec toutes ses funestes conséquences : absence de réflexion profonde relative à la réformation de la pensée islamique, conformisme intellectuel, mimétisme religieux, extinction de l'esprit d'émulation, étendard de la recherche scientifique en berne, etc.

La deuxième crise de la conscience arabo-musulmane est concomitante de l'agonie du califat ottoman. Vermoulu, fatigué, celui-ci n'a pas pris la mesure des évolutions techniques et scientifiques qui ont jalonné l'histoire de l'Occident entre les XVII^e et XX^e siècles. Incapable de se réformer, en dépit de quelques vaines tentatives, il ploya sous le poids de ses insuffisances, au grand bonheur des puissances européennes qui ne tardèrent pas à le dépecer. La disparition du califat, cadre politique naturel dans lequel la *Umma*, c'est-à-dire l'ensemble de la communauté musulmane, était supposée évoluer, a profondément désorienté une fraction de la population musulmane. Celle-ci cultivera le souvenir nostalgique de ce symbole d'unité mais aussi de puissance, de grandeur, que l'Occident, avide de ses terres riches en hydrocarbures – nous sommes, en ce début de XX^e siècle à l'ère de la mécanisation, faut-il le rappeler –, aurait détruit. Cette deuxième crise, crise califale, est donc la crise de l'unité arabo-musulmane.

Toutes proportions gardées, et avec la prudence qui s'impose lorsque l'on

19. Mohamed Charfi, *op. cit.*, p. 134.

essaie de raisonner par analogie, la fin du califat ottoman peut s'apparenter, dans une certaine mesure, à la disparition ou, plus exactement, à l'éclatement de la papauté. Si un tel événement s'était produit en 1922 – fin officielle du califat ottoman –, il aurait eu, à n'en point douter, de lourdes répercussions, et ce dans toute l'Europe. Toutefois, ses effets auraient été contenus par le processus de sécularisation engagé en Occident depuis le siècle des Lumières, l'affermissement des États-nations durant toute la Renaissance et l'émergence, à la faveur du gallicanisme triomphant, d'Églises nationales, peu ou prou indépendantes de Rome. Dans l'Orient arabo-musulman, l'éclatement du califat, telle une explosion, a produit divers fragments géographiques, les futurs États arabes, dont les contours, informes, instables, seront dessinés par les puissances anglaise et française, un rien cyniques et intéressées, puis entérinés par les accords Sykes-Picot de 1916.

Cette crise de l'unité perdue – traumatisme que l'on aurait tort de sous-estimer et dont l'Europe précoloniale est, à tort ou à raison, tenue responsable – ne sera pas résorbée par l'avènement de ces États-nations arabes. Et pour cause ! Repaissant d'illusions les masses arabes, le panarabisme postcolonial, professé par des régimes autoritaires, policiers et souvent corrompus, viendra se briser, telle une vague, sur un rocher fait d'échecs politiques, sociaux, culturels mais aussi militaires. À ce propos, on pense, bien évidemment, à Israël gagnant insolemment ses guerres les unes après les autres au grand désespoir de la multitude arabe dont une partie, mâchant son humiliation, épanchera ses frustrations dans un exutoire qui tombera à point nommé pour les gouvernants arabes ravis de voir la colère populaire ainsi détournée : l'antisionisme radical, voire l'antisémitisme… Certains de ces régimes, en particulier d'obédience socialiste, en joueront plus que de raison, dans l'espoir de masquer leurs nombreuses défaillances. Ce faisant, ils donneront une seconde vie au vieil antisémitisme européen du XIX[e] siècle, agonisant, en diffusant des livres que l'Occident, après la découverte de l'horreur nazie, avait définitivement bannis de ses bibliothèques. L'un d'eux fera florès. Il s'agit du *Protocole des sages de Sion* [20], un faux grossier égrenant, de façon éhontée, tous les préjugés antisémites éculés, en leur faisant la part belle. Ces régimes arabes-là – syrien, algérien, égyptien, libyen, irakien, etc. –, outre le fait de trahir leur peuple en les privant du droit élémentaire de choisir librement leur représentant, ont je ne dis pas insulté mais flétrit la mémoire de la civilisation judéo-arabe.

La troisième et dernière crise de la conscience arabo-musulmane est la plus complexe, la plus aiguë. Diffuse, profonde, elle est une conséquence lointaine

20. Pierre-André Taguieff, *Le Protocole des sages de Sion. Faux et usages d'un faux*, Fayard, 2004.

de la première crise de la conscience arabo-musulmane, celle du *taqlîd*. Quant à sa caractérisation, on peut affirmer qu'elle est, à bien des égards, la crise de la modernité. Car cette modernité, fille d'un Occident, jadis chrétien, hier colonisateur, aujourd'hui sécularisé, n'est pas née à l'ombre des palmiers ou des mosquées d'Alep, de Bagdad, de Tunis ou de Fès. C'est une importation. Sans mode d'emploi, sans référence ni mémoire arabo-musulmane. Aucune trace d'un Pierre Bayle, d'un Rousseau, d'un d'Holbach, d'un Diderot, d'un Fréron, d'un Condorcet, d'un Marx ou d'un Freud arabo-musulman qui en aurait esquissé, même d'une plume hésitante, les contours. Rien, du moins en apparence. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Aussi, le monde arabo-musulman, cordialement invité à endosser l'uniforme de la modernité qu'il peine à porter, faute de modèle adapté à ses mesures particulières, se trouve dans une sorte de répulsion-attraction vis-à-vis de cette modernité exogène qu'il doit subir. S'en approcher de trop près, c'est prendre le risque de se brûler, tout du moins de se perdre d'un point de vue identitaire ; s'en éloigner, c'est une fuite en avant vers un traditionalisme dépassé, sans issue, faisant fi de toute réalité.

Ce sont ces trois crises de la conscience arabo-musulmane – crise théologique, crise de l'unité et crise de la modernité – qui alimentent, en partie, l'extrémisme musulman contemporain. Extrémisme qu'une approche « juridiste » de l'islam développée au détriment de sa dimension spirituelle ou soufie a amplifié [21]. En partie seulement, disions-nous, car la radicalité de ceux que l'on désigne sous le vocable d'islamistes est aussi une conséquence du despotisme des élites dirigeantes arabes parvenues au pouvoir après les indépendances.

DU RÉFORMISME À… L'ISLAMISME

Que ce soit en Algérie, avec Boumédiène, en Égypte, avec Nasser, en Irak, avec Saddam Hussein, en Tunisie, avec Ben Ali, en Libye, avec Kadhafi, au Maroc, avec Hassan II, ou en Syrie, avec Hafez el-Assad, pour ne citer que ces exemples, les élites arabes dirigeantes importèrent, de façon autoritaire, des Constitutions calquées, à des nuances près, sur des modèles occidentaux marxisant ou libéraux, en prenant soin de jeter aux orties les libertés individuelles et politiques. Pour se maintenir au pouvoir, elles useront sans vergogne de la terreur. Dès lors, des pans entiers de la population arabe, dans

21. Voir Éric Geoffroy, *L'islam sera spirituel ou ne sera plus*, Seuil, 2009, p. 100.

leur for intérieur, eurent le sentiment, amer, que si la colonisation effective avait bien cessé, il n'en était rien de la colonisation idéologique. Cela alimentera leurs ressentiments et cristallisera le rejet de ces régimes perçus comme des succursales de l'URSS ou de l'Occident libéral. Aussi faut-il voir l'islamisme de l'ère postcoloniale, porté par les successeurs du fondateur de la confrérie des Frères musulmans fondée en 1922 par Hassan al-Bannâ, comme une réaction aux politiques jugées trop éloignées des références islamiques ancestrales. Quant à l'islamisme lui-même – en particulier celui professé par la confrérie des Frères musulmans –, il n'est que le prolongement lointain et conservateur du courant réformiste musulman, celui-là même qui tenta de relancer la machine de l'*ijtihâd*, seule capable de revivifier un monde arabo-musulman dépérissant depuis le XIII^e^ siècle. Impulsé au XVIII^e^ siècle par un précurseur, Muhammad al-Shawkânî, yéménite chiite dénonçant à cor et à cri les effets tragiques du *taqlîd* et l'immobilisme politique contraire au principe de la consultation, *al-shûrâ*, et au XIX^e^ siècle par les illustres penseurs Jamâl al-dîn al-Afghânî, Muhammad Abduh et Rachid Ridâ, ou encore, au XX^e^ siècle, par Malek Bennabi, ce courant, vecteur d'un renouveau musulman né dans un contexte marqué par la domination coloniale, essaiera de résoudre la première crise de la conscience arabo-musulmane : celle de la fermeture théologique, et ce afin de libérer la pensée réformiste emmurée dans le *taqlîd*. Par ricochet, cela aurait pu solutionner l'autre crise de la conscience arabo-musulmane, celle de la modernité. Mais, dans un contexte colonial, pareille entreprise fut délicate à réaliser. Au milieu d'un XX^e^ siècle décolonisant, leurs successeurs, imprégnés de la pensée de ces réformistes mais positionnés sur un terrain nettement plus politique et conservateur, souhaiteront s'affirmer à leur tour. Ces gens-là, que l'on nommera plus tard en Occident « islamistes », se heurteront à la violence des régimes arabes qui réprimeront, souvent de façon impitoyable, leur tentative d'organiser au sein des sociétés arabes un début d'opposition politique. Hassan al-Bannâ, à la fois soufi et conservateur, fut la figure emblématique de ce courant-là. Notons, toutefois, que son organisation, celle des Frères musulmans, ne peut en aucun cas être considérée comme héritière du courant rationaliste-islamique, le mu'tazilisme, tant s'en faut ! Ni même comme réformiste, bien que certains de ses leaders s'en réclament. Leur attachement sans bornes à l'orthodoxie religieuse, attachement respectable en soi, place de fait cette mouvance dans le grand courant historique du conservatisme musulman, celui-là même qui, naguère, hostile au mu'tazilisme, le combattit et le vainquit.

Il en ressort que le réformisme musulman, balbutiant au XVIII[e] siècle, raffermi au XIX[e] siècle, et son prolongement à caractère politique, l'islamisme du milieu du XX[e] siècle, un rien conservateur, tous deux apparus dans des contextes radicalement différents, l'un colonial, l'autre postcolonial, peuvent être vus comme des réponses imparfaites à la crise protéiforme de la conscience du monde arabo-musulman. Ces crises ont été effroyablement aggravées, durant tout le XX[e] siècle, par l'absence de débat à l'intérieur de ces sociétés-là. Les pouvoirs en place, en confisquant la parole citoyenne, en étouffant toute tentative de discussion démocratique, en écrasant systématiquement les oppositions, par la violence, la torture et le crime politique, n'ont pas permis l'émergence durable de Pierre Bayle musulmans [22] et, par voie de conséquence, l'éclosion de courants islamico-rationalistes d'inspiration néo-mu'tazilite – délestés de leur intransigeance religieuse – rompant avec le conservatisme religieux. Pis encore : la politique ultrarépressive de ces régimes a favorisé l'apparition, dans les années 1970, du takfirisme [23], courant musulman extrémiste, inquisiteur et porteur d'une violence exacerbée, qu'un pluralisme démocratique arabe aurait pu absorber puis dissoudre dans la confrontation des idées si on avait laissé à ce pluralisme la possibilité de s'exprimer. Car la culture démocratique ne se décrète pas, mais elle s'apprend, se renforce, se cultive, pour devenir, au gré des alternances politiques, cette sève ardente et civilisatrice qui infuse dans toute la société l'acceptation de l'altérité qu'elle soit politique, philosophique ou religieuse. Mais de tout cela, hélas !, le monde-arabo-musulman en a été privé. Les régimes arabes, foncièrement antidémocratiques, ont, de ce point de vue-là, une très lourde responsabilité. Les chancelleries occidentales sont loin d'être exemptes de tout reproche. En soutenant, parfois ouvertement, ces modes de gouvernance marqués au coin du despotisme, elles ont contribué, sans le vouloir, à faire resurgir, des tréfonds de l'histoire arabo-musulmane, ce mouvement éminemment fanatique, le takfirisme, qui ne connaît que le rapport de force brutal. Par essence sectaire, ce courant rompt radicalement avec la longue tradition du réformisme islamique du fait même de sa nature extrémiste, agressive et déviante. À ce propos, les exégètes musulmans, de quelques sensibilités qu'ils fussent, ont de tout temps condamné sans ambages cette idéologie mortifère. Sans nous perdre dans des considérations

22. En réalité, de nombreux « Pierre Bayle » sont apparus en terre d'islam. Ils n'ont hélas pu se maintenir. Le conservatisme religieux, secondé par l'oppression politique, a eu raison d'eux. Citons par exemple Mahmûd Muhammad Taha, un Soudanais exécuté en 1985 pour ses positions politiques et religieuses jugées « hérétiques », ou Nasr Hamid Abû Zayd (1943-2010), un Égyptien forcé de s'exiler à cause de son livre *Critique du discours religieux*, qui déchaîna les foudres des gardiens du temple de l'orthodoxie religieuse.

23. Le terme « takfirisme » a pour racine le mot *KFR* (*kâfir* avec les voyelles), qui signifie, littéralement, « celui qui cache ou dissimule la vérité », consciemment ou pas. Par extension, c'est celui qui fait acte de rébellion envers son Créateur bienfaisant, Dieu. Pris dans le sens commun, un *kâfir* est celui qui nie l'existence de Dieu. Un takfiriste est donc un anti-*kâfir* extrême.

par trop complexes, relevons que l'excommunication – suivie de la mise à mort du musulman [24] jugé trop libéral – est au cœur de la pensée takfiriste. Apparue dès les premiers siècles de l'islam, elle fut considérée comme la première grande hérésie islamique. Piétinant allègrement les principes de la religion musulmane, ses émirs hérésiarques excitèrent l'odieux fanatisme de leurs affidés afin qu'ils anathémisent et assassinent ceux et celles qui n'embrassaient pas leurs querelles. L'un des plus grands théologiens de l'école hanbalite, l'inflexible Ibn Taymiyya (1263-1328), vitupéra contre les tenants de cette secte à tout le moins dangereuse : « Les hérétiques kharijites, rafidites, qadarites, jahmites et anthropomorphistes ont une conviction égarée qu'ils pensent juste. De plus, ils considèrent que leurs opposants sont des mécréants [25]. »

Là encore, ce serait pécher sinon par ignorance, ou du moins par simplisme, que de mettre sur un même pied d'égalité réformistes musulmans d'antan, islamistes de la première génération et takfiristes d'aujourd'hui. Cela reviendrait à renvoyer dos à dos l'illustre penseur Jamâl al-dîn al-Afghânî, débattant savamment avec le philosophe Ernest Renan, et Oussama Ben Laden, ci-devant chef d'un groupe criminel et terroriste ! Notons, enfin, que le GIA algérien, al-Qaida, les talibans et les sectes islamistes subsahariennes dérivent, peu ou prou, de ce courant takfiriste. En ce qui concerne l'État islamique en Irak et au Levant, organisation d'obédience takfiriste elle aussi, son irruption spectaculaire sur la scène moyen-orientale doit beaucoup aux désastreuses interventions américaines en Irak et à la gouvernance catastrophique du premier ministre irakien, aujourd'hui déchu, Nouri al-Maliki, qui consacra la dramatique confessionnalisation du pays. Cette organisation funeste trouve aussi ses ressorts dans le jeu trouble des puissances régionales la soutenant un jour pour mieux la défaire le lendemain, et ce au gré d'intérêts géopolitiques complexes, intriqués et fluctuants. Au surplus, l'effondrement du bloc soviétique favorisant l'émergence d'un monde unipolaire, aux coudées franches, sous domination américaine, menant des guerres « préventives » dans un Moyen-Orient instable, peut être considéré comme un autre facteur d'incubation takfiriste. Quant à son succès auprès d'une frange minoritaire de la jeunesse musulmane européenne, cela mériterait une réflexion particulière qui ne sera pas entamée ici. Notons tout de même que l'État islamique en Irak apporte une réponse – ô combien démente ! – aux trois aspects de la crise de la conscience arabo-musulmane.

24. Une étude conduite par le Centre international pour l'étude de la radicalisation (ICSR), en collaboration avec BBC World, a établi que plus de 80 % des victimes de ce que l'on appelle communément le djihadisme mondial sont musulmanes.

25. Cité par le cheikh al-'Utaybî, *Le Takfirisme*, Al-Hadîth Éditions, 2012, p. 16.

En effet, à la crise théologique et à la crise de la modernité, il offre à ses partisans une lecture takfiriste de l'islam, lecture grossière et dévoyée des textes sacrés permettant de transformer l'autre, l'infidèle fantasmé, en un exutoire dans lequel pourra s'épancher tout le mal-être de ces âmes à la dérive, en quête de Dieu sait quel idéal. Quant à la crise de l'unité perdue, Daech propose, ni plus ni moins, la restauration du califat islamique au cœur même du berceau de la civilisation arabo-musulmane : Bagdad, la Rome musulmane, qui fait palpiter le cœur de millions de musulmans à travers le monde. Relevons ici que ni l'horrible guerre civile algérienne, ni le conflit bosniaque, mettant pourtant aux prises des chrétiens orthodoxes serbes et des musulmans sunnites bosniaques, ni même ce qui s'est passé en Tchétchénie, durant les décennies précédentes, ne suscita un tel engouement chez la jeunesse musulmane européenne en perte de repères. Cela pose de nombreuses interrogations auxquelles nous répondrons en disant que les candidats français au *djihad*, issus de l'immigration maghrébine, sont à l'interface de deux crises : celle de la conscience arabo-musulmane, bien entendu, et celle de la France, en proie à des difficultés de tout ordre – sociales, économiques, morales, identitaires… – et assumant, non sans difficulté, son arabo-islamité, élément constitutif de sa nouvelle identité.

LES REMÈDES À LA CRISE DE LA CONSCIENCE ARABO-MUSULAME

La conscience du monde arabo-musulman est donc en crise. Crise de la fermeture théologique, de l'unité et de la modernité. L'islamisme conservateur du début du XX^{e} siècle, s'inspirant des courants réformistes qui émergèrent dans la seconde moitié du XVIII^{e} siècle, doit être considéré comme une tentative de traitement de cette triple crise en usant d'outils élaborés à partir d'un référentiel purement musulman. Confronté à des régimes arabes ne souffrant aucune opposition politique, l'islamisme en sera réduit à la clandestinité. Et c'est à l'ombre de ces régimes arabo-musulmans, érigeant le despotisme et la terreur policière en principes de gouvernance, que des excroissances cancéreuses de l'islamisme se sont développées dans la seconde moitié du XX^{e} siècle. Elles donneront naissance au takfirisme contemporain, dont al-Qaida et l'État islamique en Irak et au Levant sont de sinistres représentants.

Il n'existe cependant aucune fatalité. Car le takfirisme, quoi qu'en disent les théoriciens du choc des civilisations, est un courant plus que marginal dans le monde arabo-musulman. Quant à la crise protéiforme de la conscience

arabo-musulmane qui alimente en partie ce courant-là, elle ne peut être résorbée que par une et une seule façon : l'avènement d'une démocratie musulmane renouant avec l'*ijtihâd*, avec la pensée islamico-rationaliste et le principe de consultation : *al-shûrâ*. Cette démocratie ijtihadiste, consultative et rationaliste, jetant les bases de la démocratie musulmane, reconnaîtra à tout un chacun, comme le signifiait Pierre Bayle, le droit à une « conscience errante ». Cela impliquera, entre autres, le droit à l'athéisme, à l'apostasie, et la fin de la criminalisation civile de l'homosexualité, chantier resté bien trop longtemps en souffrance. Car Dieu, par principe juste, ne saurait punir, dans Son infinie miséricorde, la pulsion homosexuelle alors même qu'Il l'a insufflée dans celui qui en est porteur. Ce type de débat et bien d'autres encore pourraient tout à fait prendre place dans un cadre islamico-rationaliste, c'est-à-dire néo-mu'tazilite. En revanche, ils ne pourront en aucune façon se tenir dans des régimes arabes despotiques contribuant, chaque jour que Dieu fait, au délitement de la conscience arabo-musulmane et, par ricochet, au développement anarchique de métastases takfiristes. N'est-il pas venu le temps, pour les démocraties occidentales, de cesser de soutenir, pour des intérêts à courte vue, ces régimes malades dont le maintien favorise, à terme, l'apparition du cancer takfiriste ? À quand une diplomatie durable encourageant les forces vives et citoyennes seules capable de traiter, de l'intérieur, cette crise profonde et protéiforme de la conscience arabo-musulmane ? Gageons qu'avec le maintien de telles politiques étrangères, le takfirisme, proliférant sous les tapis dorés des dictatures arabes, a de beaux jours devant lui. Quant aux bombardements occidentaux, ici et là, en Irak ou ailleurs, s'ils sont indispensables pour freiner l'avancée des « islamopathes » de l'État islamique et pour protéger des minorités religieuses en danger de mort, ils ne peuvent en aucun cas constituer une solution viable et durable à long terme. Qui peut raisonnablement penser que l'on peut traiter la crise profonde et complexe de la conscience arabo-musulmane de cette façon-là ? C'est poursuivre une chimère que de le croire. Seule la démocratie musulmane, ijtihadiste, consultative, favorisant débats, controverses et autres polémiques, peut en venir à bout en accouchant de penseurs musulmans de la stature de Pierre Bayle, prêchant sans craindre la fureur du despotisme politique ou l'hydre du conservatisme religieux. Se déployant dans des sociétés arabes, enfin débarrassées de leur tyran, ces derniers, d'obédience néo-mu'tazilite ou soufie, réfléchiront, avec leurs frères agnostiques, athées, et religieux, à l'élaboration d'une laïcité musulmane qui passe, non pas par une séparation, mais par un éloignement de l'État et de la religion. Quant à la distance séparant lesdites institutions, ce sont

les citoyennes et les citoyens arabes qui la définiront, après, n'en doutons pas, d'interminables et houleux débats. Telle doit être l'issue de la crise de la conscience arabo-musulmane : une laïcité arabo-musulmane endogène, s'appuyant sur les travaux des grands « rationalistes » musulmans de l'âge d'or de la civilisation judéo-arabe et des maîtres de l'islam soufi tentant sans relâche de libérer l'islam de sa gangue « juridiste » pour en faire jaillir sa substance première : la spiritualité [26]. Privé de son moteur, l'islamisme radical et belliqueux – le takfirisme étant la pire de ses facettes –, tel un marais que l'on aurait cessé d'irriguer, s'asséchera et mourra de sa belle mort.

26. Éric Geoffroy, *op. cit.*

SÉRIE VALEURS D'ISLAM

SÉRIE VALEURS D'ISLAM

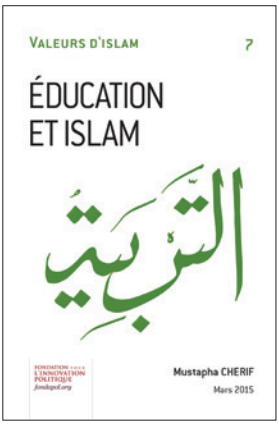

NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS

Départementales de mars 2015 (3) : le second tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (2) : le premier tour
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 56 pages

Départementales de mars 2015 (1) : le contexte
Jérôme Fourquet et Sylvain Manternach, août 2015, 44 pages

Enseignement supérieur : les limites de la « mastérisation »
Julien Gonzalez, juillet 2015, 44 pages

Politique économique : l'enjeu franco-allemand
Wolfgang Glomb et Henry d'Arcole, juin 2015, 36 pages

Les lois de la primaire. Celles d'hier, celles de demain.
François Bazin, juin 2015, 48 pages

Économie de la connaissance
Idriss J. Aberkane, mai 2015, 48 pages

Lutter contre les vols et cambriolages : une approche économique
Emmanuel Combe et Sébastien Daziano, mai 2015, 56 pages

Unir pour agir : un programme pour la croissance
Alain Madelin, mai 2015, 52 pages

Nouvelle entreprise et valeur humaine
Francis Mer, avril 2015, 32 pages

Les transports et le financement de la mobilité
Yves Crozet, avril 2015, 32 pages

Numérique et mobilité : impacts et synergies
Jean Coldefy, avril 2015, 36 pages

Islam et démocratie : face à la modernité
Mohamed Beddy Ebnou, mars 2015, 40 pages

Islam et démocratie : les fondements
Ahmad Al-Raysuni, mars 2015, 40 pages

Les femmes et l'islam : une vision réformiste
Asma Lamrabet, mars 2015, 48 pages

Éducation et islam
Mustapha Cherif, mars 2015, 44 pages

Que nous disent les élections législatives partielles depuis 2012 ?
Dominique Reynié, février 2015, 4 pages

L'islam et les valeurs de la République
Saad Khiari, février 2015, 44 pages

Islam et contrat social
Philippe Moulinet, février 2015, 44 pages

Le soufisme : spiritualité et citoyenneté
Bariza Khiari, février 2015, 56 pages

L'humanisme et l'humanité en islam
Ahmed Bouyerdene, février 2015, 56 pages

Éradiquer l'hépatite C en France : quelles stratégies publiques ?
Nicolas Bouzou et Christophe Marques, janvier 2015, 40 pages

Coran, clés de lecture
Tareq Oubrou, janvier 2015, 44 pages

Le pluralisme religieux en islam, ou la conscience de l'altérité
Éric Geoffroy, janvier 2015, 40 pages

Mémoires à venir
Dominique Reynié, janvier 2015, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 156 pages

La classe moyenne américaine en voie d'effritement
Julien Damon, décembre 2014, 40 pages

Pour une complémentaire éducation : l'école des classes moyennes
Erwan Le Noan et Dominique Reynié, novembre 2014, 56 pages

L'antisémitisme dans l'opinion publique française. Nouveaux éclairages
Dominique Reynié, novembre 2014, 48 pages

La politique de concurrence : un atout pour notre industrie
Emmanuel Combe, novembre 2014, 48 pages

Européennes 2014 (2) : poussée du FN, recul de l'UMP et vote breton
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 52 pages

Européennes 2014 (1) : la gauche en miettes
Jérôme Fourquet, octobre 2014, 40 pages

Innovation politique 2014
Fondation pour l'innovation politique, PUF, octobre 2014, 554 pages

Énergie-climat : pour une politique efficace
Albert Bressand, septembre 2014, 56 pages

L'urbanisation du monde. Une chance pour la France
Laurence Daziano, juillet 2014, 44 pages

Que peut-on demander à la politique monétaire ?
Pascal Salin, mai 2014, 48 pages

Le changement, c'est tout le temps ! 1514 - 2014
Suzanne Baverez et Jean Sénié, mai 2014, 34 pages

Trop d'émigrés ? Regards sur ceux qui partent de France
Julien Gonzalez, mai 2014, 48 pages

L'Opinion européenne en 2014
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, avril 2014, 284 pages

Taxer mieux, gagner plus
Robin Rivaton, avril 2014, 38 pages

L'État innovant (2) : Diversifier la haute administration
Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

L'État innovant (1) : Renforcer les think tanks
Kevin Brookes et Benjamin Le Pendeven, mars 2014, 52 pages

Pour un new deal fiscal
Gianmarco Monsellato, mars 2014, 8 pages

Faire cesser la mendicité avec enfants
Julien Damon, mars 2014, 48 pages

Le low cost, une révolution économique et démocratique
Emmanuel Combe, février 2014, 48 pages

Un accès équitable aux thérapies contre le cancer
Nicolas Bouzou, février 2014, 48 pages

Réformer le statut des enseignants
Luc Chatel, janvier 2014, 8 pages

Un outil de finance sociale : les social impact bonds
Yan de Kerorguen, décembre 2013, 36 pages

Pour la croissance, la débureaucratisation par la confiance
Pierre Pezziardi, Serge Soudoplatoff et Xavier Quérat-Hément, novembre 2013, 48 pages

Les valeurs des Franciliens
Guénaëlle Gault, octobre 2013, 36 pages

Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec
Jean-Patrick Brady et Stéphane Paquin, octobre 2013, 40 pages

Un contrat de travail unique avec indemnités de départ intégrées
Charles Beigbeder, juillet 2013, 8 pages

L'Opinion européenne en 2013
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, juillet 2013, 268 pages

La nouvelle vague des émergents : Bangladesh, Éthiopie, Nigeria, Indonésie, Vietnam, Mexique
Laurence Daziano, juillet 2013, 40 pages

Transition énergétique européenne : bonnes intentions et mauvais calculs
Albert Bressand, juillet 2013, 44 pages

La démobilité : travailler, vivre autrement
Julien Damon, juin 2013, 44 pages

LE KAPITAL. Pour rebâtir l'industrie
Christian Saint-Étienne et Robin Rivaton, avril 2013, 42 pages

Code éthique de la vie politique et des responsables publics en France
Les Arvernes, Fondation pour l'innovation politique, avril 2013, 12 pages

Les classes moyennes dans les pays émergents
Julien Damon, avril 2013, 38 pages

Innovation politique 2013
Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2013, 652 pages

Relancer notre industrie par les robots (2) : les stratégies
Robin Rivaton, décembre 2012, 32 pages

Relancer notre industrie par les robots (1) : les enjeux
Robin Rivaton, décembre 2012, 40 pages

La compétitivité passe aussi par la fiscalité
Aldo Cardoso, Michel Didier, Bertrand Jacquillat, Dominique Reynié et Grégoire Sentilhes, décembre 2012, 20 pages

Une autre politique monétaire pour résoudre la crise
Nicolas Goetzmann, décembre 2012, 40 pages

La nouvelle politique fiscale rend-elle l'ISF inconstitutionnel ?
Aldo Cardoso, novembre 2012, 12 pages

Fiscalité : pourquoi et comment un pays sans riches est un pays pauvre…
Bertrand Jacquillat, octobre 2012, 32 pages

Youth and Sustainable Development
Fondapol/Nomadéis/United Nations, juin 2012, 80 pages

La philanthropie. Des entrepreneurs de solidarité
Francis Charhon, mai / juin 2012, 44 pages

Les chiffres de la pauvreté : le sens de la mesure
Julien Damon, mai 2012, 40 pages

Libérer le financement de l'économie
Robin Rivaton, avril 2012, 40 pages

L'épargne au service du logement social
Julie Merle, avril 2012, 40 pages

L'Opinion européenne en 2012
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2012, 210 pages

Valeurs partagées
Dominique Reynié (dir.), PUF, mars 2012, 362 pages

Les droites en Europe
Dominique Reynié (dir.), PUF, février 2012, 552 pages

Innovation politique 2012
Fondation pour l'innovation politique, PUF, janvier 2012, 648 pages

L'école de la liberté : initiative, autonomie et responsabilité
Charles Feuillerade, janvier 2012, 36 pages

Politique énergétique française (2) : les stratégies
Rémy Prud'homme, janvier 2012, 44 pages

Politique énergétique française (1) : les enjeux
Rémy Prud'homme, janvier 2012, 48 pages

Révolution des valeurs et mondialisation
Luc Ferry, janvier 2012, 40 pages

Quel avenir pour la social-démocratie en Europe ?
Sir Stuart Bell, décembre 2011, 36 pages

La régulation professionnelle : des règles non étatiques pour mieux responsabiliser
Jean-Pierre Teyssier, décembre 2011, 36 pages

L'hospitalité : une éthique du soin
Emmanuel Hirsch, décembre 2011, 32 pages

12 idées pour 2012
Fondation pour l'innovation politique, décembre 2011, 110 pages

Les classes moyennes et le logement
Julien Damon, décembre 2011, 40 pages

Réformer la santé : trois propositions
Nicolas Bouzou, novembre 2011, 32 pages

Le nouveau Parlement : la révision du 23 juillet 2008
Jean-Félix de Bujadoux, novembre 2011, 40 pages

La responsabilité
Alain-Gérard Slama, novembre 2011, 32 pages

Le vote des classes moyennes
Élisabeth Dupoirier, novembre 2011, 40 pages

La compétitivité par la qualité
Emmanuel Combe et Jean-Louis Mucchielli, octobre 2011, 32 pages

Les classes moyennes et le crédit
Nicolas Pécourt, octobre 2011, 32 pages

Portrait des classes moyennes
Laure Bonneval, Jérôme Fourquet et Fabienne Gomant, octobre 2011, 36 pages

Morale, éthique, déontologie
Michel Maffesoli, octobre 2011, 40 pages

Sortir du communisme, changer d'époque
Stéphane Courtois (dir.), PUF, octobre 2011, 672 pages

La jeunesse du monde
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, septembre 2011, 132 pages

Pouvoir d'achat : une politique
Emmanuel Combe, septembre 2011, 52 pages

La liberté religieuse
Henri Madelin, septembre 2011, 36 pages

Réduire notre dette publique
Jean-Marc Daniel, septembre 2011, 40 pages

Écologie et libéralisme
Corine Pelluchon, août 2011, 40 pages

Valoriser les monuments historiques : de nouvelles stratégies
Wladimir Mitrofanoff et Christiane Schmuckle-Mollard, juillet 2011, 28 pages

Contester les technosciences : leurs raisons
Eddy Fougier, juillet 2011, 40 pages

Contester les technosciences : leurs réseaux
Sylvain Boulouque, juillet 2011, 36 pages

La fraternité
Paul Thibaud, juin 2011, 36 pages

La transformation numérique au service de la croissance
Jean-Pierre Corniou, juin 2011, 52 pages

L'engagement
Dominique Schnapper, juin 2011, 32 pages

Liberté, Égalité, Fraternité
André Glucksmann, mai 2011, 36 pages

Quelle industrie pour la défense française ?
Guillaume Lagane, mai 2011, 26 pages

La religion dans les affaires : la responsabilité sociale de l'entreprise
Aurélien Acquier, Jean-Pascal Gond et Jacques Igalens, mai 2011, 44 pages

La religion dans les affaires : la finance islamique
Lila Guermas-Sayegh, mai 2011, 36 pages

Où en est la droite ? L'Allemagne
Patrick Moreau, avril 2011, 56 pages

Où en est la droite ? La Slovaquie
Étienne Boisserie, avril 2011, 40 pages

Qui détient la dette publique ?
Guillaume Leroy, avril 2011, 36 pages

Le principe de précaution dans le monde
Nicolas de Sadeleer, mars 2011, 36 pages

Comprendre le Tea Party
Henri Hude, mars 2011, 40 pages

Où en est la droite ? Les Pays-Bas
Niek Pas, mars 2011, 36 pages

Productivité agricole et qualité des eaux
Gérard Morice, mars 2011, 44 pages

L'Eau : du volume à la valeur
Jean-Louis Chaussade, mars 2011, 32 pages

Eau : comment traiter les micropolluants ?
Philippe Hartemann, mars 2011, 38 pages

Eau : défis mondiaux, perspectives françaises
Gérard Payen, mars 2011, 62 pages

L'irrigation pour une agriculture durable
Jean-Paul Renoux, mars 2011, 42 pages

Gestion de l'eau : vers de nouveaux modèles
Antoine Frérot, mars 2011, 32 pages

Où en est la droite ? L'Autriche
Patrick Moreau, février 2011, 42 pages

La participation au service de l'emploi et du pouvoir d'achat
Jacques Perche et Antoine Pertinax, février 2011, 32 pages

Le tandem franco-allemand face à la crise de l'euro
Wolfgang Glomb, février 2011, 38 pages

2011, la jeunesse du monde
Dominique Reynié (dir.), janvier 2011, 88 pages

L'Opinion européenne en 2011
Dominique Reynié (dir.), Édition Lignes de Repères, janvier 2011, 254 pages

Administration 2.0
Thierry Weibel, janvier 2011, 48 pages

Où en est la droite ? La Bulgarie
Antony Todorov, décembre 2010, 32 pages

Le retour du tirage au sort en politique
Gil Delannoi, décembre 2010, 38 pages

La compétence morale du peuple
Raymond Boudon, novembre 2010, 30 pages

L'Académie au pays du capital
Bernard Belloc et Pierre-François Mourier, PUF, novembre 2010, 222 pages

Pour une nouvelle politique agricole commune
Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Sécurité alimentaire : un enjeu global
Bernard Bachelier, novembre 2010, 30 pages

Les vertus cachées du low cost aérien
Emmanuel Combe, novembre 2010, 40 pages

Innovation politique 2011
Fondation pour l'innovation politique, PUF, novembre 2010, 676 pages

Défense : surmonter l'impasse budgétaire
Guillaume Lagane, octobre 2010, 34 pages

Où en est la droite ? L'Espagne
Joan Marcet, octobre 2010, 34 pages

Les vertus de la concurrence
David Sraer, septembre 2010, 44 pages

Internet, politique et coproduction citoyenne
Robin Berjon, septembre 2010, 32 pages

Où en est la droite ? La Pologne
Dominika Tomaszewska-Mortimer, août 2010, 42 pages

Où en est la droite ? La Suède et le Danemark
Jacob Christensen, juillet 2010, 44 pages

Quel policier dans notre société ?
Mathieu Zagrodzki, juillet 2010, 28 pages

Où en est la droite ? L'Italie
Sofia Ventura, juillet 2010, 36 pages

Crise bancaire, dette publique : une vue allemande
Wolfgang Glomb, juillet 2010, 28 pages

Dette publique, inquiétude publique
Jérôme Fourquet, juin 2010, 32 pages

Une régulation bancaire pour une croissance durable
Nathalie Janson, juin 2010, 36 pages

Quatre propositions pour rénover notre modèle agricole
Pascal Perri, mai 2010, 32 pages

Régionales 2010 : que sont les électeurs devenus ?
Pascal Perrineau, mai 2010, 56 pages

L'Opinion européenne en 2010
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mai 2010, 245 pages

Pays-Bas : la tentation populiste
Christophe de Voogd, mai 2010, 43 pages

Quatre idées pour renforcer le pouvoir d'achat
Pascal Perri, avril 2010, 30 pages

Où en est la droite ? La Grande-Bretagne
David Hanley, avril 2010, 34 pages

Renforcer le rôle économique des régions
Nicolas Bouzou, mars 2010, 30 pages

Réduire la dette grâce à la Constitution
Jacques Delpla, février 2010, 54 pages

Stratégie pour une réduction de la dette publique française
Nicolas Bouzou, février 2010, 30 pages

Iran : une révolution civile ?
Nader Vahabi, novembre 2009, 19 pages

Où va l'Église catholique ? D'une querelle du libéralisme à l'autre
Émile Perreau-Saussine, octobre 2009, 26 pages

Agir pour la croissance verte
Valéry Morron et Déborah Sanchez, octobre 2009, 11 pages

L'économie allemande à la veille des législatives de 2009
Nicolas Bouzou et Jérôme Duval-Hamel, septembre 2009, 10 pages

Élections européennes 2009 : analyse des résultats en Europe et en France
Corinne Deloy, Dominique Reynié et Pascal Perrineau, septembre 2009, 32 pages

Retour sur l'alliance soviéto-nazie, 70 ans après
Stéphane Courtois, juillet 2009, 16 pages

L'État administratif et le libéralisme. Une histoire française
Lucien Jaume, juin 2009, 12 pages

La politique européenne de développement : Une réponse à la crise de la mondialisation ?
Jean-Michel Debrat, juin 2009, 12 pages

La protestation contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs : défense du statut, illustration du statu quo.
Suivi d'une discussion entre l'auteur et Bruno Bensasson
David Bonneau, mai 2009, 20 pages

La lutte contre les discriminations liées à l'âge en matière d'emploi
Élise Muir (dir.), mai 2009, 64 pages

Quatre propositions pour que l'Europe ne tombe pas dans le protectionnisme
Nicolas Bouzou, mars 2009, 12 pages

Après le 29 janvier : la fonction publique contre la société civile ? Une question de justice sociale et un problème démocratique
Dominique Reynié, mars 2009, 22 pages

La réforme de l'enseignement supérieur en Australie
Zoe McKenzie, mars 2009, 74 pages

Les réformes face au conflit social
Dominique Reynié, janvier 2009, 14 pages

L'Opinion européenne en 2009
Dominique Reynié (dir.), Éditions Lignes de Repères, mars 2009, 237 pages

Travailler le dimanche: qu'en pensent ceux qui travaillent le dimanche ?
Sondage, analyse, éléments pour le débat
Dominique Reynié, janvier 2009, 18 pages

Stratégie européenne pour la croissance verte
Elvire Fabry et Damien Tresallet (dir.), novembre 2008, 124 pages

Défense, immigration, énergie : regards croisés franco-allemands sur trois priorités de la présidence française de l'UE
Elvire Fabry, octobre 2008, 35 pages

Retrouvez notre actualité et nos publications sur www.fondapol.org

SOUTENEZ LA FONDAPOL

Pour renforcer son indépendance et conduire sa mission d'utilité publique, la Fondation pour l'innovation politique, institution de la société civile, a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Ils sont invités à participer chaque année à la convention générale qui définit ses orientations. La Fondapol les convie régulièrement à rencontrer ses équipes et ses conseillers, à discuter en avant-première de ses travaux, à participer à ses manifestations.

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondapol peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises.

Vous êtes une entreprise, un organisme, une association

Avantage fiscal : votre entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de 60 % à imputer directement sur l'IS (ou le cas échéant sur l'IR), dans la limite de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 20 000 €, vous pourrez déduire 12 000 € d'impôt, votre contribution aura réellement coûté 8 000€ à votre entreprise.

Vous êtes un particulier

Avantages fiscaux : au titre de l'IR, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 % de vos versements, dans la limite de 20 % du revenu imposable (report possible durant 5 ans) ; au titre de l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, dans la limite de 50 000 €, de 75 % de vos dons versés.

Dans le cas d'un don de 1 000 €, vous pourrez déduire 660 € de votre IR ou 750 € de votre ISF. Pour un don de 5 000 €, vous pourrez déduire 3 300 € de votre IR ou 3 750 € de votre ISF.

Contact : Anne Flambert +33 (0)1 47 53 67 09 anne.flambert@fondapol.org

CRISE DE LA CONSCIENCE ARABO-MUSULMANE

Par Malik Bezouh

Assassinats de masse, enlèvements, guerres, terrorisme et exactions en tout genre semblent être le lot quotidien du Moyen-Orient depuis que cette partie du monde est confrontée à un fléau redoutable. Son nom : l'État islamique en Irak et au Levant. Défrayant chaque jour la chronique, les membres de cette organisation massacrent, sans considération d'âge ou de sexe, tous ceux qui refusent d'embrasser leur interprétation particulière de l'islam. Les minorités religieuses, de rite chrétien, yézidis ou chiites, l'ont appris à leurs dépens. Pour certains observateurs avisés, cette mouvance est le fruit de la politique américaine marquée au coin du bellicisme en Irak. Pour d'autres, ce sont des pétromonarchies du Golfe, cyniques à souhait, qui ont armé puis financé ce groupe afin qu'il déstabilise tel ou tel voisin. Quant aux fatalistes, ils estiment que l'État islamique en Irak et au Levant n'est, après tout, qu'une nouvelle vicissitude frappant un monde arabe se mourant de consomption depuis des temps immémoriaux. Leur emboîtant le pas, certains considèrent même qu'il faut taire nos scrupules et soutenir les dictatures arabes en lutte contre ces extrémistes religieux car, aussi liberticides soient-ils, ces régimes, dont certains seraient « laïques », nous protégeraient du spectre islamiste…

Et si, en réalité, l'islamisme, dans ce qu'il a de plus radical, n'était pas cette maladie, tant crainte en Occident, mais le symptôme d'un mal plus profond que nous n'aurions pas diagnostiqué, par simplisme, par aveuglement ou tout simplement par ignorance ? C'est de ce mal dont nous allons parler à présent. Un mal que nous avons nommé crise de la conscience arabo-musulmane.

« Vers l'Orient compliqué, je volais avec des idées simples »
Charles de Gaulle*

* Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre. L'Appel, 1940-1942* [1954], in *Mémoires*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2000, p. 145.

La Fondation pour l'innovation politique

Les données en open data
data.fondapol

Le site internet
www.fondapol.org

Les médias
fondapol.tv

trop libre
Une voix libérale, progressiste et européenne

Linked in

11, rue de Grenelle
75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 67 00
contact@fondapol.org

ISBN : 978 2 36408 089 8
3 €